



Cotonou, le 07 MAI 2024

LE DIRECTEUR DE CABINET

N° 095 / MAEP/DC/ SCab

APPEL A CANDIDATURES

Le Programme Cadre des interventions du FIDA en milieu Rural au Bénin (ProCaR) est conçu pour mettre en œuvre le programme pays du FIDA pour le Bénin qui vise à lutter contre la pauvreté. Il s'inscrit dans la perspective de réalisation des objectifs de développement humain durable à long terme en harmonie avec les documents de politique de développement du pays et, la stratégie d'intervention du FIDA dans le secteur rural au Bénin.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) est la tutelle des projets cofinancés par le FIDA au Bénin (Agent principal du Projet selon les accords de financement), et il a l'entière responsabilité de l'exécution de ces projets de développement.

Le ProCaR abrite actuellement en son sein plusieurs projets dont le PADMAR-EXTENSION.

Dans le cadre d'un meilleur appui accompagnement des projets actifs du ProCaR et afin d'atteindre les objectifs de ces projets au profit des bénéficiaires à la base et ceci dans les délais d'exécution convenus entre les deux parties (Bénin et FIDA), il s'avère important de pourvoir à certains postes. C'est pourquoi, le MAEP lance le présent appel à candidature pour les postes ci-dessous décrits :

I. Description des postes à pourvoir pour le PADMAR-EXTENSION

1. CHARGE DE SUIVI-EVALUATION (CSE) DU PADMAR-E (01 PLACE)

1.1 Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous la Supervision du Chef projet et sous la responsabilité du Responsable Suivi Evaluation du (RSE) du ProCaR, le Chargé de suivi-évaluation est chargé de :

- Appuyer l'équipe de projet dans l'établissement des programmes de travail et budgets annuels (PTBA), des plans de travail trimestriels ;
- Appuyer les partenaires dans la mise en œuvre du système de S&E ;
- Contribuer à l'élaboration / actualisation des outils de suivi-évaluation, des indicateurs d'activités et d'impact avec le Chef du projet, ainsi qu'avec les partenaires du projet pour tenir compte des spécificités de la phase d'extension du projet ;
- Collecter les données de suivi auprès de l'équipe projet et des partenaires, enregistrer et traiter les données collectées à l'aide des outils conçus avec le chef de projet ;
- Veiller à la qualité des données collectées sur le terrain ;
- Analyser les données issues du suivi-évaluation du projet pour la capitalisation ;
- Former et accompagner l'équipe projet et les partenaires à l'utilisation des outils de suivi-évaluation ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de référence des enquêtes, études d'évaluation du projet ;
- Elaborer et rapporter au projet sur une base mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle les avancements des activités ;
- Collaborer avec le personnel et les partenaires de mise en œuvre pour un bon suivi et une bonne qualité des informations pertinentes à fournir sur les progrès, les activités courantes, les effets et les impacts du PADMAR ;
- Former et accompagner l'équipe projet et les partenaires à l'utilisation des outils de suivi-évaluation ;

- Assurer la diffusion de l'information traitée vers les membres de l'équipe, les partenaires du projet et les bailleurs ;
- Contribuer avec le Chef du projet et le responsable à la communication et gestion du savoir, à la production de textes et de supports dans le cadre des actions de communication sur les activités et résultats du projet (radio, presse, site internet, articles, communications à des séminaires...) et de capitalisation ;
- Capitaliser l'évolution de l'intégration régionale des échanges agricoles à travers des fiches de synthèse illustrées de cartes de flux ;
- concevoir et mettre en œuvre, en collaboration avec les membres de l'équipe du Projet et sous la responsabilité du Responsable Gestion de Savoir et Communication (RGSC) du ProCaR, un mécanisme approprié et efficace de gestion des connaissances pour documenter les initiatives réussies et les leçons tirées, les regrouper en produits de connaissances tels que des « histoires à succès », notes d'apprentissage, notes de synthèses, notes de presse, bulletins d'information, articles, etc., et les diffuser en interne et en externe aux partenaires, médias et autres parties prenantes ;
- Concevoir et mettre en œuvre sous la responsabilité du Responsable Gestion de Savoir et Communication (RGSC) du ProCaR, les campagnes de communication autour des actions et innovations appuyées par le Projet ;
- Contribuer, avec les partenaires de mise en œuvre et ceci sous la responsabilité du Responsable Gestion de Savoir et Communication (RGSC) du ProCaR, à la conception des messages ou annonces du projet en vue de leur diffusion dans les zones d'intervention ;
- Contribuer, sous la houlette du Responsable Gestion des Savoirs et Communication (RGSC) à assurer, en lien avec les partenaires de mise en œuvre, une communication adaptée utilisant des médias communautaires pour la promotion du changement de comportement nutritionnel et familial préconisé par le Projet ;
- Appuyer les partenaires de mise en œuvre sur la Promotion de bonnes pratiques agricoles et de gestion durable des ressources naturelles, tenant compte des enjeux environnementaux et climatiques ;
- Créer, sous la houlette du Responsable Gestion des Savoirs et Communication (RGSC) du ProCaR, des outils pour la diffusion des résultats du projet ;
- Préparer les fiches synoptiques mensuelles sur les activités du projet ;
- Élaborer sous la responsabilité du Responsable Gestion de Savoir et Communication (RGSC) du ProCaR, les termes de référence des missions d'appui technique en gestion des savoirs et veiller à leur bonne exécution ;
- Élaborer en collaboration avec le Responsable Gestion de Savoir et Communication (RGSC) du ProCaR, un plan annuel d'activités de gestion des savoirs ;
- Contribuer à assurer, en lien avec les partenaires de mise en œuvre, une communication adaptée utilisant des médias communautaires pour la promotion du changement de comportement nutritionnel et familial préconisé par le Projet ;
- Mettre en place une base de données des contacts de l'ensemble des parties prenantes du projet (internes au projet ou externes).

1.2 Qualifications et expériences requises

- Être de nationalité béninoise ;
- Être âgé de 40 ans au maximum au 31 décembre 2024 ;
- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 en planification, suivi-évaluation, en agronomie, en agroéconomie ou gestion des projets ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles prouvées dont cinq (05) ans au moins à un poste de SE dans un projet ou programme de développement ;
- Avoir une bonne connaissance des approches du cadre logique, du cadre de mesure des rendements et autres approches de planification stratégique, de planification et de mise en place et au fonctionnement du S&E, d'analyse de l'information et rédaction des rapports, de formation à la mise en place du S&E ;
- Être disposé à effectuer des visites des groupes bénéficiaires en milieu rural ;

- Avoir la maîtrise du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Avoir la connaissance de l'un au moins des logiciels utilisés au ProCaR serait un atout déterminant (RUCHE, TOMPRO), la maîtrise d'au moins un logiciel SIG serait un avantage ;
- Avoir d'excellentes compétences en communication orale et écrite (français), en particulier dans la rédaction de rapports de résultats ;
- Avoir une bonne connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Avoir de fortes capacités d'analyse et de synthèse.

1.3 Lieu de travail

Il/elle sera basé(e) à Calavi avec déplacements dans les zones d'intervention du projet.

1.4 Durée du contrat

Le contrat sera d'une durée d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation positive de performance et sans dépasser la durée de mise en œuvre du projet.

1.5 Critères d'évaluation de la performance

Le contrat sera annuel (contrat d'objectifs annuel) renouvelable après évaluation positive.

Les critères d'évaluation de la performance seront précisés dans le contrat d'objectifs annuel.

2. AGENT D'APPUI EN SUIVI-EVALUATION (AASE) DU PADMAR-E (01 PLACE)

2.1 Dépendance hiérarchique et principales missions

Sous la responsabilité du Chargé Suivi-Evaluation du PADMAR-E, l'Agent d'Appui en Suivi-Evaluation devra :

- Contribuer à la consolidation du dispositif de collecte et de remontée des données technico économiques de PADMAR -Extension ;
- Contribuer à l'actualisation des outils de suivi-évaluation des indicateurs d'activités et d'impact du PADMAR pour tenir compte des spécificités de la phase d'extension du projet ;
- Mettre en place et animer un dispositif de suivi des partenariats de mise en œuvre du PADMAR-E ;
- Contribuer à la formation des nouveaux acteurs (principalement les ATDA) pour alimentation du dispositif de SE du projet ;
- Mettre à jour le cadre logique du projet ;
- Contribuer à l'élaboration des PTBA du projet ;
- Contribuer à l'élaboration des différents rapports périodiques du projet pour le MAEP et les bailleurs ;
- Contribuer à la mise en place et au fonctionnement du dispositif de suivi de la valorisation des sites aménagés ;
- Contribuer à l'actualisation du logiciel « RUCHE » mis en place au niveau du ProCaR avec les informations du PADMAR-E et à son animation ;
- Mettre en place une base de données des contacts de l'ensemble des parties prenantes du projet (internes au projet ou externes) ;
- Procéder au renseignement de toutes les autres plateformes ou logiciels du projet (Akvo-Flow, PGIP, SYCOREF, etc) ;
- Exécuter toute autre tâche à lui confiée par le chargé suivi-évaluation du PADMAR-Extension.

2.2 Qualifications et expériences requises

- Être de nationalité béninoise ;
- Être âgé de 35 ans au maximum au 31 décembre 2024 ;
- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 3 en planification, suivi-évaluation, en agronomie, en agroéconomie ou gestion des projets ;

- Avoir au moins cinq années d'expériences générales dont au moins trois (3) années à un poste relatif au suivi-évaluation ;
- Avoir la maîtrise du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Avoir la connaissance de l'un au moins des logiciels utilisés au ProCaR serait un atout déterminant (RUCHE, TOMPRO) ;
- Maîtriser au moins un logiciel SIG serait un avantage.

2.3 Lieu de travail

Il/elle sera basé(e) à Calavi avec des déplacements sur le terrain dans la zone d'intervention du projet.

2.4 Durée du contrat

Le contrat sera d'une durée d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation positive de performance et sans dépasser la durée de mise en œuvre du projet.

2.5 Critères d'évaluation

Le contrat sera annuel (contrat d'objectifs annuel) renouvelable après évaluation positive.

Les critères d'évaluation de la performance seront précisés dans le contrat d'objectifs annuel.

II. Description des postes à pourvoir au niveau du ProCaR

1. AUDITEUR INTERNE (AI) DU PROCAR (01 PLACE)

1.1 Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous l'autorité du Coordonnateur du ProCaR, l'Auditeur Interne a pour mission principale de veiller au bon fonctionnement des différents mécanismes, outils et modalités d'exécution du Programme pays BENIN-FIDA, particulièrement les procédures de gestion administrative, financière et comptable et les mécanismes de financement à frais partagés.

Il exerce ses fonctions en référence aux principes d'efficacité. La mise en œuvre de ses attributions, responsabilités et tâches doit s'inscrire dans le cadre des dispositions :

- Des accords de financement et des documents de conception des différents projets actifs du Programme Cadre ;
- Du manuel de Gestion et d'Administration du ProCaR ;
- Du manuel sur le décaissement des Prêts/Dons FIDA pour les Projets directement supervisés par le FIDA ;
- Du manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le FIDA (Mai 2023) ;
- Du manuel de Passation des Marchés (Avril 2023) ;
- Des Conditions Générales applicables au Financement du Développement Agricole (Décembre 2018) ;
- De l'Arrêté du MAEP n° 471/MAEP/DC/SGM/DPP/DRH/SA du 03/10/2014, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Unité de Coordination du Programme-Cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (PROCAR) ;
- De l'Arrêté interministériel année 2019 No 010/MPD/MAEP/ DC/SGM/ProCaR/CJ/ SA010SGG19 du 18/02/2019, portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de Pilotage du Programme-Cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (PROCAR) ;
- Des Lois et Règlements en vigueur au Bénin notamment :
 - Le Système Comptable de l'OHADA-Révisé (SYSCOHADA Révisé) ;
 - Le Code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
 - Le Code du Travail et les Lois Sociales ;

- Des Règles du procédures administratives financières et comptables harmonisées du Programme Pays BENIN-FIDA et celles de tout autre manuel, de gestion spécifique conçu et validé/approuvé par le FIDA pour assurer une mise en œuvre correcte des activités ;
- Du Manuel d'Exécution Technique de chaque projet du Programme cadre ;
- Du Manuel de Suivi/Évaluation ;
- Des recommandations validées et approuvées des missions de supervisions, de revue technique, des sessions du Comité National de Pilotage, d'évaluation et d'audit.

De façon spécifique, l'Auditeur interne aura pour tâches, conformément aux normes d'audit et aux documents de base du ProCaR de :

- Evaluer en continu, de façon participative, les performances d'exécution des travaux et autres activités ainsi que celles du système de gestion administrative, financière et comptable sur la base des résultats acquis en comparaison avec les objectifs fixés ;
- Veiller au respect de toutes les procédures de gestion technique et opérationnelle notamment à travers les composantes de gestion administrative, financière et comptable, de passation de marché et de gestion des bases de données informatiques et des logiciels utilisés au ProCaR et à leur mise à jour ;
- Vérifier le fonctionnement et l'utilisation effective des outils de gestions technique, administrative, financière et comptable (manuels, plans d'actions, différents tableaux de bord, nomenclatures budgétaire et analytique, plan comptable, paramétrage du logiciel de gestion intégré, etc.) nécessaires à la définition et au pilotage des objectifs, à l'élaboration des plans annuels d'activités et au suivi de leurs réalisations. Si besoin est, il y a lieu de procéder à des ajustements en collaboration avec les services concernés ;
- Veiller à l'élaboration des plans annuels de travail et budgétaire (PTBA) fiables et à bonne date, en mettant l'accent sur le respect des procédures et le calendrier budgétaire auprès du Responsable Administratif et Financier, des Comptables, des Chefs de projets, des responsables de composantes/spécialistes au niveau des projets.
- S'assurer du bon déroulement des activités en rapport avec les prévisions des PTBA et des plans de passation des marchés et conformément aux objectifs des différents projets ;
- Mettre en œuvre en collaboration avec le Responsable Administratif et Financier (RAF), le programme de travail des missions d'audit ;
- Réaliser de façon régulière, le contrôle interne et la vérification de la gouvernance aux différents niveaux du ProCaR puis apporter les améliorations ou les correctifs éventuels ;
- S'assurer que les achats et les marchés sont réalisés en conformité avec les procédures et le plan de passation de marchés et que les dépenses sont conformes aux budgets approuvés ;
- S'assurer en relation avec le RAF, qu'il n'y a aucune dépense inéligible et que les avances accordées aux partenaires et au personnel sont correctement justifiées dans les délais ;
- Vérifier l'existence des analyses périodiques des comptes de gestion, en particulier l'analyse adéquate des comptes d'avances aux partenaires et au personnel en vue de prévenir les risques liés aux retards de justification et ou à l'absence de justification ;
- Vérifier le système de protection du patrimoine (matériels, stock, trésorerie) grâce à des missions régulières ;
- Vérifier la fiabilité les plans de trésorerie du Programme BENIN-FIDA établis à partir du chronogramme des PTBA ;
- S'assurer que les demandes de retraits des fonds (DRF) de qualité sont régulièrement élaborées et envoyés aux bailleurs ;
- Vérifier la conformité aux clauses des contrats et conventions, de la réalisation des activités par les Partenaires d'exécution ;
- Veiller à la fiabilité et à la production à bonne date des rapports trimestriels et des états financiers de fin d'exercice comptable ;

- Vérifier la mise en œuvre des recommandations des missions d'audits externes et des missions de supervision du FIDA ;
- Participer aux réunions de management organisées périodiquement ;
- Elaborer trimestriellement un rapport des activités de l'audit interne à transmettre au Comité de Pilotage, le rapport comprendra, entre autres, les recommandations d'amélioration.
- Vérifier l'archivage des documents du Programme et la qualité du dispositif d'archivage. En particulier, il doit s'assurer de la qualité des documents scannés pour le portail ICP du FIDA et de leur archivage (dans toutes les unités d'exécution) afin de réduire les risques de destruction de documents.

1.2 Qualifications et expériences requises

- Etre de nationalité béninoise ;
- Etre âgé au maximum de 50 ans au 31 décembre 2024 ;
- Etre titulaire d'un Diplôme (BAC+5) en comptabilité, audit et contrôle de gestion ;
- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles pratiques prouvées ;
- Avoir participé à au moins cinq (5) missions d'audit prouvées dont au moins trois (03) prouvées dans des projets/programmes du secteur agricole ;
- Avoir conduit au moins deux missions d'audit prouvées dont au moins un dans le secteur agricole ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte du développement agricole et des questions environnementales au Bénin ;
- Avoir le sens de l'objectivité, de l'équité, de la mesure, de la confidentialité ;
- Avoir des capacités d'adaptation et d'intégration dans une équipe existante ;
- Etre organisé(e) et rigoureux (se) ;
- Avoir une bonne connaissance des règles déontologiques du métier, de la comptabilité, des finances, des systèmes d'information, de la fraude, des appuis aux processus (RH, comptabilité, organisation, finances...);
- Avoir une très bonne pratique de la méthodologie et des techniques d'audit (dont analyse des risques d'une organisation/dispositif de maîtrise des risques) ;
- Etre créatif et en mesure de mettre en œuvre de nouvelles idées dans l'exécution de ses activités ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Justifier d'une intégrité professionnelle et avoir une probité morale incontestable ;
- Etre apte à travailler dans un contexte pluridisciplinaire et un environnement multiculturel ;
- Avoir d'excellentes capacités de communication écrites et orales de la langue française. La maîtrise de l'anglais serait un atout ;
- Avoir une bonne pratique de l'outil informatique, en particulier des logiciels de base MS Office et Internet ;
- Avoir des capacités d'adaptation et d'intégration dans une équipe existante ;
- Avoir une très bonne pratique de travail en équipe.

1.3 Lieu de travail

Il/elle sera basé(e) à Calavi avec déplacements fréquents dans les zones d'intervention des projets du ProCaR.

1.4 Durée du contrat

Le contrat sera d'une durée d'un an renouvelable (contrat d'objectifs annuel) sur la base d'une évaluation positive de performance.

1.5 Critères d'évaluation de la performance

Sans être exhaustif, les critères d'évaluation de la performance sont :

- Existence d'un plan d'audit régulièrement établi et diffusé au sein du ProCaR ;

- Respect des plannings d'exécution des missions d'audit et contrôle interne, etc. ;
- Fiabilité et qualité des informations comptables générées sur la base des contrôles effectués) ;
- Qualité des actions de supervision et contrôle des processus de passation de marchés ;
- Qualité et respect des délais dans la production des rapports d'activités trimestriels et annuels et des notes d'information ;
- Qualité et la rigueur dans la gestion des activités courantes (suivi des dossiers).

Les autres critères d'évaluation de la performance seront précisés dans le contrat d'objectifs annuel.

2. RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION (RSE) DU PROCAR (01 PLACE)

2.1 Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous l'autorité du Coordonnateur National du ProCaR, le Responsable Suivi/Evaluation exerce ses attributions et responsabilités dans le respect des dispositions :

- Des accords de financement et des documents de conception des différents projets actifs du Programme Cadre ;
- Du manuel de Gestion et d'Administration Financières du ProCaR ;
- Du manuel sur le décaissement des Prêts/Dons FIDA pour les Projets directement supervisés par le FIDA ;
- Du manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le FIDA (Mai 2023) ;
- Du manuel de Passation de Marchés (Avril 2023) ;
- Des Conditions Générales applicables au Financement du Développement Agricole (Décembre 2018) ;
- De l'Arrêté du MAEP n° 471/MAEP/DC/SGM/DPP/DRH/SA du 03/10/2014, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Unité de Coordination du Programme-Cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (PROCAR) ;
- De l'Arrêté interministériel année 2019 No 010/MPD/MAEP/ DC/SGM/ProCaR/CJ/ SA010SGG19 du 18/02/2019, portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de Pilotage du Programme-Cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (PROCAR) ;
- Des Lois et Règlements en vigueur au Bénin notamment :
 - Le Système Comptable de l'OHADA-Révisé (SYSCOHADA Révisé),
 - Le Code des Marchés Publics et ses textes d'application,
 - Le Code du Travail et les Lois Sociales.
 - Les Règles de procédures administratives financières et comptables harmonisées du Programme Pays BENIN-FIDA et celles de tout autre manuel, de gestion spécifique conçu et validé/approuvé par le FIDA pour assurer une mise en œuvre correcte des activités ;
- Du manuel d'Exécution Technique du Programme ;
- Du manuel de procédures de Suivi/Evaluation ;
- Des recommandations validées et approuvées des missions de supervisions, de revue technique, d'évaluation et d'audit.

Attributions

Le Responsable Suivi/Evaluation est chargé de la conception et de la gestion participative du système de planification et de suivi/évaluation du ProCaR, prenant en compte les différents Projets actifs. Il est responsable de la mise en œuvre des activités y relatives en relation avec les Chefs de Projets, les membres des équipes des projets du ProCaR et des responsables transversaux, les Chargés de Suivi/Evaluation (CSE) des projets, les Responsables d'URA, leurs Responsables techniques et leurs Agents d'Appui au Suivi-Evaluation (AASE), les Opérateurs/Partenaires Stratégiques et Prestataires de Services Privés (PSP). Il veille au développement d'un système de Suivi/Evaluation Participatif basé sur des mécanismes et systèmes formels.

cf

Fonctions spécifiques

- Coordonner l'élaboration des PTBA des Projets actifs du ProCaR ;
- Mettre en place le système S/E Participatif du Programme ;
- Accompagner la conception et la mise en place du cadre général du système de suivi des activités intégrées et complémentaires des Programmes FIDA du Bénin puis diriger sa mise en place notamment en précisant le circuit de l'information, sa périodicité et son contenu ainsi que les responsables de son élaboration ;
- Définir avec les responsables de composantes, les URA, les Chargés de Suivi-évaluation et les partenaires de mise en œuvre des projets, les indicateurs de suivi-évaluation et organiser l'atelier de leur validation ;
- Définir les méthodes, outils et procédures de suivi-évaluation ;
- Identifier les responsabilités en termes de production et de circulation/communication de l'information ;
- Mettre en œuvre les paramètres essentiels définis pour le suivi de la performance du Programme et des projets ;
- Etablir une grille d'évaluation des activités de l'unité de coordination du programme et des projets ;
- Proposer en lien avec le Responsable Gestion des Savoirs et Communication (RGSC) le circuit d'informations avec les ATDA et les DDAEP, et le renforcement de leurs capacités de suivi évaluation ;
- Définir un canevas et une périodicité de rapportage ;
- Procéder à la revue du cadre logique de chaque Projet, en particulier dans les domaines des indicateurs et des mécanismes de suivi ;
- Suivre l'établissement de la situation de référence (étude de base) ; vérifier la qualité des données socio-économiques disponibles sur la zone de chaque Projet, les méthodes utilisées pour les collecter et leur degré de fiabilité pour constituer de bonnes statistiques de base ;
- Conduire le processus d'identification et de conception des indicateurs clés pour chaque Projet et ses composantes en vue de l'enregistrement et du compte-rendu des progrès physiques par rapport aux prévisions du PTBA de chaque Projet ;
- Clarifier les besoins essentiels d'information du ProCaR, de chaque Projet, de la tutelle technique (MAEP), du Comité National de Pilotage, des bailleurs de fonds et en relation avec les intervenants, établir le cadre et les procédures pour l'évaluation des activités des Projets ;
- S'assurer que tous les contrats signés avec les Opérateurs Partenaires/Stratégiques (OPS) et Prestataires de Services Privés (PSP) de services incluent des spécifications pour le suivi interne requis d'eux, les systèmes de rapportage et les pénalités pour défaut de compte-rendu comme spécifié ;
- Passer en revue avec les Opérateurs Partenaires/Stratégiques (OPS) et Prestataires de Services Privés (PSP) à la mise en œuvre, leurs approches et systèmes d'information existants et s'accorder sur tout changement, appuis et ressources requis ;
- Conduire le processus d'identification des paramètres clés de performance en vue du suivi des performances de chaque Projet et de leur comparaison avec les objectifs ;
- Donner les orientations et superviser les organismes contractants pour réaliser les enquêtes et études spécifiques requises pour l'évaluation des effets et des impacts de chaque Projet ;
- Développer un plan de renforcement des capacités du PROCAR en matière de S/E ;
- Organiser et mettre en œuvre de manière participative des formations en S/E sur la base des besoins des intervenants, notamment les bénéficiaires ;
- Développer les éléments de suivi/évaluation (S/E) de chaque Projet, notamment les revues annuelles, les évaluations participatives d'impact, le suivi des processus, le suivi des opérations et les ateliers de capitalisation des leçons apprises ;
- Développer le Système d'Information du PROCAR et l'intégrer comme outil de planification, de gestion et de prise de décision de l'UCP/URA ;
- Mettre en œuvre du suivi évaluation des activités des Projets et du Programme ;
- Assurer l'élaboration des rapports trimestriels, annuels et circonstanciés du ProCaR ;

- Effectuer le suivi de la planification opérationnelle du Programme-cadre (cadre logique du COSOP) et des projets sous PROCAR (PTBA, activités des projets, résultats) et le suivi régulier des indicateurs au cours de l'exécution des projets ;
- S'assurer de la mise en place et du bon fonctionnement du Système de Suivi Evaluation (SSE) au niveau de chaque projet puis au niveau du Programme ;
- Réaliser dans les délais, les études pouvant permettre de s'assurer de l'avancement des projets vers les résultats attendus ;
- Assurer la gestion quotidienne du système de suivi-évaluation du ProCaR ;
- Assurer la mise en place et l'amélioration du dispositif de suivi-évaluation ;
- S'assurer de la disponibilité de toutes les données et informations nécessaires pour faciliter la coordination, le pilotage des Projets, ainsi que les supervisions, la revue à mi-parcours et revue d'achèvement des Projets ;
- Assurer le renseignement des indicateurs du COSOP et leur suivi ;
- Participer à la supervision de la mise en œuvre des projets et à l'évaluation de leur performance de concert avec ses collaborateurs ;
- Identifier les difficultés rencontrées dans la préparation, l'exécution des projets et participer à l'application de mesures correctrices ;
- Participer à l'évaluation des besoins et au renforcement des capacités du personnel et des partenaires de mise en œuvre ;
- Rendre compte périodiquement au Coordonnateur du PROCAR du déroulement des activités menées par les différents acteurs de mise en œuvre des projets ;
- Veiller, avec les Chargés de Suivi-Evaluation (CSE), à la régularité des rapports techniques du personnel terrain et des partenaires de mise en œuvre des projets ;
- Exploiter, avec les CSE, les rapports soumis par les partenaires et le personnel terrain ;
- Evaluer les résultats de l'ensemble des activités des projets ;
- Réaliser des missions de suivi-évaluation périodiques des actions sur le terrain ;
- S'assurer de la prise en compte du suivi-évaluation dans les marchés signés avec les partenaires de mise en œuvre ;
- Tenir et mettre à jour le tableau OMRS (Système de gestion des résultats opérationnels) du bailleur pour chaque projet ;
- Participer au suivi et à l'évaluation des performances programmatiques à travers l'actualisation des Cadres Logiques et des Cadres de Mesures des Résultats ;
- Veiller, en collaboration avec les responsables concernés, à la prise en compte du genre et de la gestion des savoirs, dans le système de suivi-évaluation ;
- Former les partenaires et les prestataires sur l'usage des outils de collecte du Projet ;
- Encadrer et accompagner les collaborateurs et les partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités à court, moyen et long terme ;
- Veiller à l'assurance qualité des données en collaboration avec les chefs de projets et les CSE ;
- Superviser la saisie des données du programme cadre provenant des URA et établir les rapports de synthèse et les tableaux de bord sur le niveau de réalisation de chaque projet pour les besoins des cadres de l'UCP, des responsables du MAEP et des points focaux ;
- Réunir, avec l'appui des assistants SE, les informations pertinentes sur l'exécution des activités du programme ;
- Analyser les écarts de réalisation, examiner leurs causes ainsi que les aspects qualitatifs du niveau de réalisation des activités des programmes par rapport aux objectifs et proposer des mesures correctives en accord avec les responsables de composantes ;
- Effectuer des visites régulières sur le terrain pour vérifier le fonctionnement du système de suivi évaluation au niveau des partenaires, des URA, pour encourager le développement du suivi participatif par les institutions communautaires et, apporter son soutien pour améliorer l'efficacité du système ;

- Evaluer les résultats de l'ensemble des activités des projets ;
- Travailler étroitement avec les responsables financiers et comptables des projets pour l'élaboration des tableaux de bord techniques et financiers ;
- Rédiger les notes conjoncturelles ainsi que les rapports trimestriels et annuels d'activités, en liaison avec le Spécialiste en Passation des Marchés et les rapports hebdomadaires, mensuels, trimestriels, semestriels et annuels de performance du PROCAR ;
- Faire remonter à temps les données techniques des différents partenaires intermédiaires aux projets et diffuser l'information sur l'évolution des activités du programme ;
- Organiser la revue annuelle des activités du programme et les évaluations d'impact participatives ;
- Organiser la mise en œuvre des recommandations des missions d'évaluation et de revue du programme ;
- Management et développement organisationnel ;
- Fixer les objectifs à ses collaborateurs et évaluer leur rendement de façon périodique ;
- Identifier les besoins en renforcement de capacités de son équipe ;
- Entretenir la motivation et l'engagement de ses collaborateurs ;
- Démontrer une grande capacité d'anticipation, d'organisation, de prévision et de planification ;
- Participer aux différents cadres de concertation interne (réunion de direction, etc.) et en rédiger les comptes rendus ;
- Développement de partenariat, facilitation et constitution de Réseaux ;
- Participer, aux côtés des coordonnateurs, aux rencontres techniques de coordination des projets ;
- Participer à la coordination des activités avec les divers partenaires ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de communication de concert avec le responsable communication ;
- Autres responsabilités ;
- Exécuter toute autre tâche relevant de ses compétences et à lui confiée par le Coordonnateur du ProCaR ;
- Assurer le Back up des Chargés de Suivi/Evaluation (CSE) des différents projets.

2.2 Qualifications et expériences requises

- Être de nationalité béninoise ;
- Être âgé de 50 ans au maximum au 31 décembre 2024 ;
- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 en planification, suivi-évaluation, agronomie, agroéconomie ;
- Avoir au moins 10 ans d'expériences professionnelles prouvées, à un poste de responsabilité de coordination et/ou de chargé des opérations et/ou de suivi évaluation dans un projet ou programme de développement ;
- Avoir au moins trois (03) années d'expériences spécifiques prouvées, au poste de responsable ou de chargé suivi évaluation ou de Chargé des opérations dans une structure ou dans un projet/programme de développement dans le secteur agricole ;
- Avoir une bonne connaissance pratique des approches du cadre logique, du cadre de mesure des résultats et autres approches de planification stratégique, de planification et de mise en place et au fonctionnement du S&E, d'analyse de l'information et rédaction des rapports, de formation à la mise en place du S&E ;
- Avoir une bonne connaissance des techniques de communication, de rédaction, des approches d'animation et de mobilisation sociale, de gestion des connaissances, apprentissage organisationnel, de marketing et communication d'entreprise, etc. ;
- Être disposé à effectuer des missions fréquentes en milieu rural ;
- Avoir la maîtrise du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Une connaissance de l'un au moins des logiciels utilisés au ProCaR serait un atout déterminant (RUCHE, TOMPRO) ; la maîtrise d'au moins un logiciel SIG serait un avantage ;

- Excellentes compétences en communication orale et écrite (français), en particulier dans la rédaction de rapports de résultats ;
- Fortes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Avoir des capacités d'adaptation et d'intégration dans une équipe existante ;
- Forte capacité à travailler sous pression ;
- Capacités relationnelles en communication et d'adaptation ;
- Très bonne pratique de travail en équipe ;
- Autonomie, leadership et force d'initiative ;
- Rigueur et orienté résultats ;
- Grandes capacités d'organisation, de priorisation des tâches, de respect des délais et de travail sous pression ;
- Curiosité intellectuelle.

2.3 Lieu de travail

Il/elle sera basé(e) à Calavi avec déplacements fréquents dans les zones d'intervention des projets du ProCaR.

2.4 Durée du contrat

Le contrat sera d'une durée d'un an (contrat d'objectifs annuel) renouvelable sur la base d'une évaluation positive de performance.

2.5 Critères d'évaluation de la performance

Le contrat sera annuel renouvelable après évaluation positive ;

Les critères d'évaluation de la performance seront précisés dans le contrat d'objectifs annuel.

3. RESPONSABLE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET CHANGEMENT CLIMATIQUE (RSECC) DU PROCAR (01 PLACE)

3.1 Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous l'autorité du Coordonnateur National du ProCaR, le Responsable Suivi Environnemental et Changement Climatique (RSECC) exerce ses attributions et responsabilités dans le respect des dispositions :

- Des accords de financement et des documents de conception des différents projets actifs du Programme Cadre ;
- Du manuel de Gestion et d'Administration Financières (Novembre 2022) ;
- Du manuel sur le décaissement des Prêts/Dons FIDA pour les Projets directement supervisés par le FIDA ;
- Du manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le FIDA (Mai 2023) ;
- Du manuel de Passation de Marchés (Avril 2023) ;
- Des Conditions Générales applicables au Financement du Développement Agricole (Décembre 2018)
- De l'Arrêté du MAEP n° 471/MAEP/DC/SGM/DPP/DRH/SA du 03/10/2014, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Unité de Coordination du Programme-Cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (PROCAR) ;
- De l'Arrêté interministériel année 2019 No 010/MPD/MAEP/ DC/SGM/ProCaR/CJ/ SA010SGG19 du 18/02/2019, portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de Pilotage du Programme-Cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (PROCAR) ;
- Des Lois et Règlements en vigueur au Bénin notamment :
 - Du Système Comptable de l'OHADA-Révisé (SYSCOHADA Révisé),
 - Du Code des Marchés Publics et ses textes d'application,
 - Du Code du Travail et les Lois Sociales.

4

- Des Règles de procédures administratives financières et comptables harmonisées du Programme Pays BENIN-FIDA et celles de tout autre manuel, de gestion spécifique conçu et validé/approuvé par le FIDA pour assurer une mise en œuvre correcte des activités ;
- Des Manuels d'Exécutions Techniques des projets et du Programme ;
 - Des documents de stratégie, des plans d'actions et tout autre document dans le cadre de l'environnement et changement climatique ;
 - Des recommandations validées et approuvées des missions de supervisions, de revue technique, d'évaluation et d'audit.

Attributions

Le responsable suivi-environnemental et changements climatiques (RSECC), sous l'autorité du Coordonnateur du ProCaR aura pour mission d'assurer la prise en compte des aspects environnementaux et climatiques dans la mise en œuvre de chaque projet actif du ProCaR. A ce titre, il est chargé de :

- Faire réaliser, faire le suivi de l'évaluation de l'impact environnemental du projet et faire élaborer une stratégie pour la prise en compte des aspects environnementaux et des changements climatiques dans le projet ;
- Préciser les prescriptions environnementales pertinentes et les mesures de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques dans les dossiers d'appel d'offres (par ex. dispositions particulières) ;
- Évaluer les propositions soumises par les soumissionnaires concernant la mise en œuvre des mesures de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques ;
- Contrôler la planification d'exécution des prestataires, en particulier pour les mesures de protection, de remise en état et de substitution touchant aux questions environnementales et d'adaptation aux changements climatiques ;
- Vérifier et actualiser les listes et les fiches de mesures existantes ;
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs aux aspects environnementaux et les informer/conseiller sur les mesures de protection et d'adaptation aux changements climatiques nécessaires sur les différents chantiers et dans le système de production ;
- Informer le chef projet des problèmes environnementaux sur les sites de la zone d'intervention et contribuer à leur résolution ;
- Participer aux séances de chantier si nécessaire et s'assurer du respect de la législation environnementale et des mesures de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques durant les travaux ;
- Assumer le rôle de spécialiste de la protection des sols pendant la réalisation des travaux ;
- Établir le plan de contrôle environnemental pour les phases d'appel d'offres et de réalisation avec un calendrier et une liste des responsabilités ;
- Faire procéder au piquetage et au marquage des terrains sensibles avant la réalisation des travaux ;
- Évaluer à titre préventif l'apparition de problèmes environnementaux inattendus ;
- Informer la direction locale des travaux des problèmes de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques sur le chantier et contribuer à les résoudre ;
- Contrôler l'efficacité des mesures de protection et d'adaptation aux changements climatiques, de remise en état et de substitution, et analyser et interpréter l'efficacité desdites mesures ;
- Comparer les objectifs en matière d'efficacité avec la situation réelle ;
- Établir une liste des défauts et des mesures correctives à mettre en œuvre ;
- Vérifier avec les chefs projet que les mesures de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques et de substitution ont été mises en œuvre ;
- Tenir régulièrement à jour la documentation du suivi environnemental de la réalisation (SER) ;
- Rédiger des rapports périodiques de respect des conditions et de mise en œuvre des mesures ;

- S'assurer du respect et de la mise en œuvre des prescriptions environnementales et d'adaptation aux changements climatiques et des conditions posées à l'issue de la procédure d'approbation ;
- S'assurer de l'existence de plans d'entretien, de mesures de protection et d'adaptation aux changements climatiques, de remise en état et de substitution, et établir le rapport selon les exigences du mandant durant la réalisation ;
- Établir le rapport final sur le suivi environnemental de la réalisation, qui fournira des informations sur la réception écologique de l'ouvrage ainsi que sur les résultats des contrôles ;
- Vérifier que toutes les conditions et mesures environnementales et d'adaptation aux changements climatiques préconisées dans l'approbation du projet définitif ont été respectées et appliquées, et le documenter à l'attention de l'office chargé du contrôle environnemental dans son rapport final ;
- Travailler en collaboration avec les services de protection de l'environnement et d'autres services ou partenaires travaillant sur l'environnement et le changement climatique en accord avec les chefs projets, et donner, au besoin, des alertes sur les tendances pluviométriques annuelles ;
- Rédiger les rapports mensuels, trimestriels et annuels de suivi de la composante relevant de sa responsabilité ;
- S'assurer de la collecte et de la remontée des données relatives à l'environnement et au changement climatique du projet à la Cellule de Suivi-Evaluation du ProCaR ;
- Préparer et participer activement aux missions d'appui et de supervision du FIDA.

3.2 Qualifications et expériences requises

- Etre de nationalité béninoise ;
- Etre âgé au maximum de 50 ans au 31 décembre 2024
- Etre titulaire d'un Diplôme (BAC+5) en gestion de l'environnement, d'ingénieur environnementaliste.
- Justifier de dix (10) ans au moins d'expériences professionnelles ;
- Avoir au moins cinq (05) années d'expériences pratiques prouvées au poste de responsable ou de spécialiste environnementaliste, dans un projet ou programme dans le secteur agricole ;
- Avoir une bonne connaissance et une bonne pratique prouvée dans le domaine environnemental dans la filière du maraichage sera un grand atout.

Exigences particulières et aptitudes requises

- Avoir une bonne expérience dans la mise en œuvre des approches participatives ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte du développement agricole et des questions environnementales et climatiques au Bénin ;
- Avoir des capacités d'adaptation et d'intégration dans une équipe existante ;
- Etre créatif et en mesure de mettre en œuvre les nouvelles idées dans l'exécution de ses activités ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Disposer d'une bonne condition physique ;
- Justifier d'une intégrité professionnelle et avoir une probité morale incontestable ;
- Etre apte à travailler dans un contexte pluridisciplinaire et un environnement multiculturel ;
- Avoir d'excellentes capacités de communication écrites et orales de la langue française ;
- La connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Avoir une bonne pratique de l'outil informatique, en particulier des logiciels de base MS Office et Internet.

3.3 Lieu de travail

Il/elle sera basé(e) à Calavi avec déplacements fréquents dans les zones d'intervention des projets du ProCaR.

3.4 Durée du contrat

Le contrat sera d'une durée d'un an (contrat d'objectifs annuel) renouvelable sur la base d'une évaluation positive de performance. 4

3.5 Critères d'évaluation

Le contrat sera annuel renouvelable après évaluation positive. Les critères d'évaluation de la performance seront précisés dans le contrat d'objectifs annuel.

4. CHARGE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS (CPaM) DU PROCAR (01 PLACE)

4.1 Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous l'autorité du Coordonnateur National du Programme, et sous la responsabilité de la Responsable Passation des Marchés (RPM) du ProCaR, le Chargé Passation des marchés (CPaM) a pour rôle l'organisation, la mise en œuvre, la supervision et le contrôle du processus de passation des marchés/contractualisation des Projets mis en œuvre au sein du Programme cadre. A ce titre, il met en œuvre dans les règles de l'art, les mesures administratives et réglementaires dans le but de maîtriser l'ensemble des opérations pour en assurer la traçabilité à tout moment. Le Chargé de la Passation des marchés (CPaM) exerce ses fonctions en référence aux principes d'efficacité. La mise en œuvre de ses attributions, responsabilités et tâches doit s'inscrire dans le cadre des dispositions :

- Des accords de financement et des documents de conception des différents projets actifs du Programme Cadre.
- Du Manuel de Gestion et d'Administration Financières (Novembre 2022),
- Du Manuel sur le décaissement des Prêts/Dons FIDA pour les Projets directement supervisés par le FIDA,
- Du Manuel du FIDA relatif à l'information financière et à l'audit des projets financés par le FIDA (Mai 2023),
- Du Manuel de Passation de Marchés (Avril 2023) ;
- Des Conditions Générales applicables au Financement du Développement Agricole (Décembre 2018)
- De l'Arrêté du MAEP n° 471/MAEP/DC/SGM/DPP/DRH/SA du 03/10/2014, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Unité de Coordination du Programme-Cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (PROCAR) ;
- De l'Arrêté du MAEP n° 473/MAEP/MDAEP/DC/SGM/DPP/DRH/SA du 03/10/2014, portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de Pilotage du Programme-Cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (PROCAR) ;
- Des Lois et Règlements en vigueur au Bénin notamment :
 - Le Système Comptable de l'OHADA-Révisé (SYSCOHADA Révisé),
 - Le Code des Marchés Publics et ses textes d'application,
 - Le Code du Travail et les Lois Sociales.
- Des Règles de procédures administratives financières et comptables harmonisées du Programme Pays BENIN-FIDA et celles de tout autre manuel, de gestion spécifique conçu et validé/approuvé par le FIDA pour assurer une mise en œuvre correcte des activités ;
- Du Manuel d'Exécution Technique du Programme ;
- Du Manuel de procédures de Suivi/Evaluation ;
- Des recommandations validées et approuvées des missions de supervisions, de revue technique, des sessions du Comité National de Pilotage, des missions d'évaluation et d'audit.

Tâches spécifiques du Chargé de Passation des Marchés

- Planification
 - Elaborer et mettre en œuvre sous la responsabilité de la Responsable Passation des Marchés (RPM) du ProCaR et avec l'implication des Chefs de Projets, du RAF et les autres spécialistes techniques du Programme Cadre, les plans de Passation des marchés (PPM) des projets/programmes du ProCaR ;
 - Conduire avec diligence les procédures de Passation de Marchés avec une obligation du choix des procédures simplifiées afin de satisfaire dans les meilleurs délais possibles les attentes des groupes

cibles conformément à la stratégie établie. Les démarches doivent rechercher la participation la plus avancée possible des intéressés à la réalisation et au suivi des marchés ;

- S'impliquer activement dans l'élaboration des Programmes de Travail et de Budgets Annuels ;
- Faire valider et tenir à jour le Plan de Passation des Marchés avec les estimations prévisionnelles et les modes de passation des marchés selon les termes des accords signés avec le FIDA.

- Achats

- Collaborer avec les Chefs de Projets et les autres spécialistes techniques pour tout ce qui concerne les aspects techniques et les impliquer, à chaque fois à la production des spécifications techniques, des termes de référence, des critères d'évaluation et conditions contractuelles ;
- Collaborer avec les Opérateurs/Partenaires Stratégiques et Prestataires de Services Privés en charge de la mise en œuvre pour programmer et préparer les documents d'appel d'offres, le déroulement de la passation des marchés, l'exécution des marchés et la préparation de rapports ;
- S'assurer que les opérations menées dans ce cadre sont conformes aux directives de passation de marchés cofinancés par le FIDA et à la réglementation en vigueur au Bénin, notamment le code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
- Ouvrir et tenir à jour un répertoire des fournisseurs et des entreprises, en utilisant les procédures prévues en particulier par les manuels de procédures ;
- Ouvrir et tenir à jour les bordereaux des prix unitaires les plus usuels (à partir de consultations des fournisseurs) ;
- Elaborer et tenir à jour la liste détaillée et chiffrée des acquisitions et biens et services prévus sur les financements du Programme pour tous les Projets et leurs composantes et finaliser, avec les concernés, les caractéristiques et spécifications techniques ;
- Tenir à jour le tableau de suivi de l'exécution financière et physique des contrats en relation avec le RAF et le RSE.

- Préparation des documents d'appels d'offres

- Elaborer les dossiers d'appels d'offres à partir des dossiers standards de la Direction des Marchés Publics (pour les travaux et fournitures) et les demandes de propositions pour les services de consultants, en veillant à ce que ces documents reçoivent les approbations nécessaires à chaque fois que de besoin, de la part des partenaires au développement ;
- Assister aux séances d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ainsi qu'à celles d'attribution des marchés ;
- Veiller à la confidentialité des rapports d'évaluation des offres et s'assurer que ceux-ci reçoivent les approbations nécessaires du FIDA et des autorités locales compétentes ;
- Préparer les marchés et contrats en veillant à ce qu'ils soient approuvés, signés, visés et notifiés, selon les manuels de procédures, dans les meilleurs délais ;
- S'assurer que les soumissionnaires non retenus reçoivent les informations nécessaires ainsi que leurs cautions de soumission au terme du processus relatif à la décision d'attribution des marchés.

- Exécution des marchés

- Veiller à ce que les engagements contractuels sur les marchés soient systématiquement communiqués aux services chargés de la gestion administrative et financière du Programme ;
- Veiller à ce que les dispositions nécessaires soient prises pour que l'exécution des marchés soit conforme aux exigences spécifiques de chaque marché ;
- Participer à l'organisation des commissions de réception des fournitures en s'assurant que les articles, biens et services reçus sont corrects pour ce qui est de la qualité et de la quantité et qu'ils sont conformes aux spécifications requises ;

- Prendre en rapport avec les Opérateurs/Partenaires Stratégiques et Prestataires de Services Privés et les bénéficiaires, les mesures nécessaires pour que les biens et services soient livrés et entreposés en sûreté aux endroits et aux dates précisés ;
 - Préparer les rapports sur la situation des marchés selon les périodicités fixées dans le Manuel de procédures ou dans tout autre document ;
 - Participer à l'évaluation des contrats et conventions avec les Opérateurs/Partenaires Stratégiques et Prestataires de Services Privés (PSP).
 - S'assurer de la mise à jour du plan de passation des marchés (trimestriel).
- Respect des accords les partenaires au développement
 - Veiller à ce que les procédures décrites dans les accords avec le FIDA soient respectées à tous les stades de la procédure d'acquisition des biens et services.
- Préparation des rapports
 - Contribuer à l'élaboration des rapports périodiques trimestriels et annuels du Programme Cadre ;
 - Tenir à jour le registre des contrats selon le modèle de la Lettre au Bénéficiaire ;
 - Mettre en place et tenir à jour le tableau de suivi de l'exécution physique et financier des contrats et conventions ;
 - Participer à l'élaboration des fiches de suivi des contrats ;
 - Collaborer, préparer et participer aux missions techniques d'appui des consultants, des missions de suivi évaluation du MAEP, des missions de supervision et de revues techniques, de revue à mi-parcours du FIDA et d'audit ;
 - Fournir l'assistance nécessaire durant les séjours des consultants ;
 - Contribuer à la mise en place des plans d'actions de suivi des recommandations et veiller à leur exécution.
 - Contribuer à l'élaboration des rapports trimestriels de suivi de mise en œuvre du PPM ;
- Formation et information
 - Contribuer à la formation et à l'information de l'UCP/URA, des Opérateurs/Partenaires Stratégiques et Prestataires de Services Privés et des groupes cibles pour la maîtrise des procédures de passation des marchés/contractualisation ;
 - Outils du FIDA.
- S'assurer de la mise à jour des contrats dans le court et moyen terme ;
 - Faire le point hebdomadaire des dossiers en instance d'Avis de Non Objection (ANO) dans le système OPEN à la RPM et participer au point hebdomadaire de la Cellule passation des marchés au Coordonnateur et aux Chefs Projets ;
 - Préparer un rapport mensuel sur l'état des activités (en attente d'approbation, approuvées, en cours de mise en œuvre, terminés) dans le système OPEN
 - Autre : Sous la responsabilité de la RPM, assurer le Back up des Assistants en Passation des Marchés (APM).

4.2 Qualifications et expériences requises

- Être de nationalité béninoise ;
- Être âgé de 40 ans au maximum au 31 décembre 2024.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 en passation des marchés publics ;

9

- Avoir au moins 10 ans d'expériences professionnelles prouvées dans les processus de passation des marchés dont au moins 5 années prouvées en qualité de titulaire au poste de responsable passation des marchés dans un projet cofinancé par de bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux ;
- Avoir une bonne connaissance des techniques de communication, de rédaction ;
- Être disposé à effectuer des missions fréquentes sur le terrain ;
- Avoir une forte capacité d'autonomie dans le travail ;
- Avoir des capacités d'adaptation et d'intégration dans une équipe existante
- Avoir la maîtrise du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Une connaissance des logiciels utilisées par le Projet serait un atout déterminant (RUCHE, TOMPRO, OPEN) ;
- Avoir d'excellentes compétences en communication orale et écrite (français), en particulier dans la rédaction de rapports et procès-verbaux en passation des marchés ;
- Fortes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Forte appropriation de travail en groupe ;
- Forte capacité à travailler sous pression ;
- Capacités relationnelles, en communication et d'adaptation ;
- Forte expériences pratiques de travail en équipe et cultiver un très bon sens du partenariat ;
- Leadership, esprit de suite et force d'initiative ;
- Rigueur et orienté résultats ;
- Grandes capacités d'organisation, de priorisation des tâches, de respect des délais et de travail sous pression ;
- Curiosité intellectuelle.

4.3 Lieu de travail

Il/elle sera basé(e) à Calavi avec des déplacements dans les zones d'intervention des projets du ProCaR.

4.4 Durée du contrat

Le contrat sera d'une durée d'un an (contrat d'objectifs annuel) renouvelable sur la base d'une évaluation positive de performance.

4.5 Critères d'évaluation de la performance

Le contrat sera annuel (contrat d'objectifs annuel) renouvelable après évaluation positive.
Les critères d'évaluation de la performance seront précisés dans le contrat d'objectifs annuel.

III. Dossier de candidature

Le dossier de candidature à soumettre en versions papier et électronique (**Word et PDF sur une clé USB**) devra comporter les pièces suivantes : (1) Lettre de motivation précisant le poste sollicité et l'adresse complète du candidat (02 pages maximum) ; (2) Curriculum vitae signé et daté comportant les noms, adresses et contacts (téléphones et mails) de trois (03) personnes de référence qui ont connaissance des qualifications et expériences professionnelles du candidat ; (3) Copie légalisée du diplôme exigé ; (4) Copies légalisées des attestations de travail ou des attestation de bonne fin d'exécution et références professionnelles ; (5) Copie légalisée du certificat de nationalité ; (6) Extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois à la date de dépôt des candidatures ; (7) Un (1) certificat de visite et contre-visite médical délivré par un médecin agréé de l'Etat et (8) Une enveloppe timbrée portant l'adresse postale du candidat (format A4 + timbre de 500 FCFA) .

IV. Procédures de sélection des candidats

1. Lancement de l'appel à candidatures ;
2. Présélection sur dossiers ;
3. Etablissement de la liste restreinte constituée des meilleurs candidats par poste ;
4. Tests écrits ;

5. Tests psychotechniques et interviews ;
6. Sélection et classement des 3 meilleurs candidats par poste ;
7. Obtention de l'avis de non objection du FIDA ;
8. Formalités de prise de service.

V. Dépôt des dossiers

Les béninois des deux (2) sexes désireux de faire acte de candidature devront faire parvenir leur dossier de candidature au cabinet Ressources Plus, au plus tard le vendredi 24 mai 2024 à 15 heures, par les deux (2) moyens qui suivent :

1. **Pour les béninois résidant** à Cotonou et environs : dépôt physique du dossier de candidature contre récépissé au Secrétariat de Ressources Plus sis au 77-83, Avenue Dorothée LIMA (Bourse du travail) sous plis fermé portant la mention « Candidature au poste de »
2. **Pour les béninois résidents hors de Cotonou ou les béninois de la diaspora** : Version Word et PDF du dossier complet envoyé au mail : recruit@ressourcespluscorporation.com

NB :

- **Le ProCaR est orienté genre : à compétence égale, la priorité sera réservée aux candidatures féminines.**
- **Seuls les candidats retenus à la phase de présélection sur dossier seront invités à prendre part à la phase des tests écrits.**
- **Seuls les candidats ayant passé le filtre des tests écrits seront invités pour les tests psychotechniques et interviews.**

Cet avis de recrutement est :

- 1) **Publié dans les journaux**
 - La Nation, le Matinal (Support papier) et 24 heures au Bénin (Journal digital)
- 2) **Disponible sur**
 - Les sites web : www.agriculture.gouv.bj ; www.procarbenin.org ; www.goafricaonline.com/bj/15031-plus-gestion-ressources-humaines-cotonou-benin ; www.ressourpluscorporation.com ;
 - Les tableaux d'affichage du MAEP, du ProCaR et du Cabinet Ressources Plus sis au 77-83, Avenue Dorothée LIMA à 5 mètres du portail du CEG Gbégamey sur le côté pavé ; Tél. 61 11 11 62.



Dossa AGUEMON